

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e, RANDON NADINE

.....

Président-e de l'association FIBROMYALGIESOS

.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : Informations sur la fibromyalgie auprès des malades, du public, du corps médical et des institutions – Soutien moral et administratif – Aide à la recherche par l'élaboration d'enquêtes

Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

RANDON NADINE - PRESIDENTE - RETRAITEE

AUBERT CATHERINE – SECRETAIRE - EN INVALIDITE

GONZALEZ BEATRICE - SECRETAIRE ADJOINTE – SALARIEE

LECOCQ MARIE MADELEINE – TRESORIERE - RETRAITEE

LECOCQ ERIC - TRESORIER ADJOINT – RETRAITE

COLOMBIER SANDRINE – RESPONSABLE ADMINISTRATIF – SANS PROFESSION

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



Ressources pour l'année 2015			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		42110.07 €	79,12 %
Subventions publiques	Ville de Villeneuve d'Ascq	150 €	0,28 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés	Etablissements thermaux pour location de stands	4750 €	8,93 %
Activités économiques de l'association	Vente de documents, pin's, rubans	3735 €	7,02 %
Autres sources de financements	CNETh	2000 €	3,76 %
	Evènement sportif au profit de l'association	475 €	0,89 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 53440,80 €			



Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		42368,41 €	85,22 %
Subventions publiques	Ville de Villeneuve d'Ascq	150 €	0,30 %
	Réserve parlementaire	1000 €	2,01 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Vente de documents, pin's, rubans	6197 €	12,47 %
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 50346,82 €			



Ressources pour l'année 2017			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents		42368, 41 €	83,11 %
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés	Etablissements thermaux pour location de stands	4700 €	9,22 %
Activités économiques de l'association	Vente de documents, pin's, rubans	3811 €	7,48 %
Autres sources de financements	Revenus téléphone	98 €	0,19 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 54203,97 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

AUCUN

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
AUCUN		



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

AUCUN



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à BUSSY ST GEORGES.....

Le 14 Février 2018

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)